Proposition 10

Une nouvelle fête du livre à l'impact populaire accru : *A vous de lire !*

Contexte
Frédéric Mitterrand souhaite refonder la fête du livre pilotée par le ministère de la Culture et de la Communication/CNL, initiée en 1989 et ayant connu plusieurs dénominations (La Fureur de Lire, Lire en Fête, etc.), sur un principe participatif pour accroître son impact populaire. Des partenariats nouveaux seront noués à cet effet.

Objectifs
Lire en fête devient « *A vous de lire !* », **manifestation participative et populaire**, davantage centrée sur les petites et moyennes collectivités locales, **s'appuyant sur un partenariat avec l'Education nationale** et sur la participation du secteur marchand. Un nouveau partenariat avec la SNCF donnera lieu à l'organisation d'un « Passe-Livre » national
La manifestation sera l'occasion de promouvoir le livre et la lecture dans les villes et villages, hors des lieux qui lui sont traditionnellement dédiés (les rues, les places, les marchés, les centres commerciaux, les terrasses des cafés, les parcs et jardins publics, les transports en commun…, sans oublier les hôpitaux et les maisons d'arrêt).
Elle mobilisera les professionnels du livre, auteurs, éditeurs, libraires, associations et fédérations d'éducation populaire, réseaux de lecture publique et de l'enseignement, ainsi que les responsables de lieux à vocation culturelle.
Elle reflètera la lecture dans toutes ses déclinaisons, des plus traditionnelles aux plus insolites : lecture d'un ouvrage en continu menée par le public, mise en espace de textes, textes choisis du livre « qui a changé ma vie », lecture en langage des signes, performances, bal littéraire, pique-nique littéraire, ou toute autre forme de lecture vagabonde. **Internet et ses réseaux sociaux décupleront ces initiatives, notamment sur le site.**

Mise en oeuvre
Le lancement de la première de la manifestation est prévu en 2010 **du 27 au 30 mai**.
Dans les librairies, *A vous de lire !* sera l'occasion de mettre en lumière le rôle essentiel de la librairie indépendante dans la diffusion du livre et l'accès à la culture. Toutes les librairies seront mobilisées, en particulier celles ayant reçu le label « Librairie indépendante de référence » (LIR). Toutes les librairies organisant des manifestations bénéficieront du routage direct du matériel de communication (affiches, signets, livret pour la jeunesse).
Dans les lieux d'hospitalisation, *A vous de lire !* mettra en œuvre des lectures et des animations littéraires dans les hôpitaux à destination des patients et du personnel hospitalier. Cette collaboration s'inscrit dans l'application de la convention relative au développement des activités culturelles dans les hôpitaux et du protocole d'accord entre le ministère de la culture et le ministère de la santé.
Dans les établissements scolaires, sur le thème « *mon livre préféré* », le ministère de l'Education nationale, le Syndicat national de l'édition et le CNL ont conçu un matériel pédagogique qui sera diffusé auprès des classes de CM1 et CM2. Une version téléchargeable sera proposée sur les sites www.avousdelire.fr et www.education.gouv.fr.
Le groupe Bayard et La Joie par les livres proposeront une plaquette de 100 titres pour la jeunesse. Elle sera diffusée à 300 000 exemplaires dans les librairies de premier niveau et les bibliothèques.

Budget
750 000 € sur le budget du Centre national du livre.